Université de Tunis

ESSECT

Année universitaire 2014-2015

Notes aux étudiants inscrit en mastère CI M2

Les étudiants inscrits en 2éme année mastère professionnel CI M2, sont tenus de contacter le service mastère pour remplir la fiche des choix des matières optionnelles, et ce avant le lundi 05/10/2015.

Dépassant ces délais l'étudiant perd ses droits de choix.

- Distribution et implantation à l'étranger
- Compétitivité des entreprises
- Organisations internationales